

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE TERRITOIRE MARSEILLE PROVENCE

Séance du 24 juin 2016

Monsieur Guy TEISSIER, Président du Conseil de Territoire Marseille Provence, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 119 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Hélène ABERT - Christian AMIRATY - René AMODRU - Michel AZOULAI - René BACCINO - Mireille BALOCCO - Loïc BARAT - Marie-Josée BATTISTA - Yves BEAUVAL - Jean-Pierre BERTRAND - Solange BIAGGI - Nicole BOUILLLOT - Nadia BOULAINSEUR - Valérie BOYER - Laure-Agnès CARADEC - Eugène CASELLI - Michel CATANEO - Roland CAZZOLA - Sophie CELTON - Catherine CHAZEAU - Gérard CHENOZ - Alain CHOPIN - Monique CORDIER - Vincent COULOMB - Monique DAUBET-GRUNDLER - Anne DAURES - Christophe DE PIETRO - Dominique DELOURS - Anne-Marie D'ESTIENNES D'ORVES - Pierre DJIANE - Emilie DOURNAYAN - Frédéric DOURNAYAN - Marie-France DROPY OURET - Sandra DUGUET - Michèle EMERY - Yann FARINA - Nathalie FEDI - Céline FILIPPI - Richard FINDYKIAN - Dominique FLEURY VLASTO - Josiane FOINKINOS - Josette FURACE - Jean-Claude GAUDIN - Samia GHALI - Karim GHENDOUF - Patrick GHIGONETTO - Jean-Pierre GIORGI - André GLINKA-HECQUET - Vincent GOMEZ - Régine GOURDIN - Marcel GRELY - Andrée GROS - Albert GUIGUI - Louisa HAMMOUCHE - Daniel HERMANN - Michel ILLAC - Noro ISSAN-HAMADY - Bernard JACQUIER - Christian JAILLE - Paule JOUVE - Fabrice JULLIEN-FIORI - Dany LAMY - Albert LAPEYRE - Eric LE DISSES - Gisèle LELOUIS - Marc LOPEZ - Marie-Louise LOTA - Laurence LUCCIONI - Antoine MAGGIO - Patrick MAGRO - Hélène MARCHETTI - Stéphane MARI - Jeanne MARTI - Bernard MARTY - Christophe MASSE - Florence MASSE - Martine MATTEI - Guy MATTEONI - Marcel MAUNIER - Georges MAURY - Patrick MENNUCCI - André MOLINO - Claudette MOMPRIVE - Jean MONTAGNAC - Yves MORAIN - Roland MOUREN - Lisette NARDUCCI - Jérôme ORGEAS - Patrick PADOVANI - Nadine PADOVANI-FAURE-BRAC - Grégory PANAGOUDIS - Patrick PAPPALARDO - Didier PARAKIAN - Christian PELLICANI - Claude PICCIRILLO - Nathalie PIGAMO - Catherine PILA - Marc POGGIALE - Gérard POLIZZI - Marlène PREVOST - Muriel PRISCO - Stéphane RAVIER - Maryvonne RIBIERE - Jean ROATTA - Carine ROGER - Georges ROSSO - Lionel ROYER-PERREAUT - Roger RUZE - Eric SCOTTO - Marie-Xavière SCOTTO DI UCCIO - Guy TEISSIER - Dominique TIAN - Jocelyne TRANI - Cédric URIOS - Lionel VALERI - Claude VALLETTE - Brigitte VIRZI-GONZALEZ - Didier ZANINI - Kheïra ZENAFI.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Colette BABOUCHEAN représentée par Catherine PILA - Mireille BALLETTI représentée par Richard FINDYKIAN - Jean-Pierre BAUMANN représenté par Loïc BARAT - Mireille BENEDETTI représentée par Andrée GROS - Sabine BERNASCONI représentée par Dominique TIAN - Jacques BESNAÏNOU représenté par Marcel MAUNIER - Jean-Louis BONAN représenté par André GLINKA-HECQUET - Patrick BORE représenté par Jérôme ORGEAS - Marie-Arlette CARLOTTI représentée par Muriel PRISCO - Sandrine D'ANGIO représentée par Stéphane RAVIER - Jean-Claude DELAGE représenté par Gérard CHENOZ - Nouriat DJAMBAE représentée par Samia GHALI - Roland GIBERTI représenté par Hélène MARCHETTI - José GONZALEZ représenté par Yves BEAUVAL - Annie GRIGORIAN représentée par Lionel VALERI - Garo HOVSEPIAN représenté par Stéphane MARI - Nathalie LAINE représentée par Mireille BALOCCO - Annie LEVY-MOZZICONACCI représentée par Marc LOPEZ - Bernard MARANDAT représenté par Jocelyne TRANI - Janine MARY représentée par Hélène ABERT - Xavier MERY représenté par Jean MONTAGNAC - Danielle MILON représentée par Fabrice JULLIEN-FIORI - Richard MIRON représenté par Solange BIAGGI - Marie MUSTACHIA représentée par Jeanne MARTI - Elisabeth PHILIPPE représentée par Dany LAMY - Roland POVINELLI représenté par Paule JOUVE - Véronique PRADEL représentée par Eric LE DISSES - Julien RAVIER représenté par Patrick PAPPALARDO - Martine RENAUD représentée par Marie-France DROPY OURET - Marie-Laure ROCCA-SERRA représentée par Guy TEISSIER - Sandra SALOUM-DALBIN représentée par Daniel HERMANN - Isabelle SAVON représentée par Kheïra ZENAFI - Jean-Louis TIXIER représenté par Régine GOURDIN - Martine VASSAL représentée par Laure-Agnès CARADEC - Josette VENTRE représentée par Michèle EMERY.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Roland BLUM - Frédéric BOUSQUET - Anne CLAUDIUS-PETIT - Frédéric COLLART - Laurent COMAS - Michel DARY - Eric DIARD - Arlette FRUCTUS - Bruno GILLES - Martine GOELZER - Georges GOMEZ - Laurent LAVIE - Virginie MONNET-CORTI - Christyane PAUL - Marine PUSTORINO-DURAND - Emmanuelle SINOPOLI - Nathalie SUCCAMIELE - Maxime TOMMASINI - Patrick VILORIA - Karim ZERIBI.

Signé le 24 Juin 2016
Reçu au Contrôle de légalité le 28 Juillet 2016

Monsieur le Président a proposé au Conseil d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

HN 082-125/16/CT

■ Attribution d'une subvention à Aix-Marseille Université pour l'organisation de l'évènement scientifique la nuit européenne des chercheurs

DPEATSV 16/14639/CT

Monsieur le Président du Conseil de Territoire Marseille Provence soumet au Conseil de Territoire le rapport suivant :

Initiée par la Commission européenne en 2005, « la nuit européenne des chercheurs » est une invitation à la rencontre entre les citoyens et les chercheurs. Cet événement, qui se déroule simultanément dans près de 320 villes européennes, a pour objectif de montrer les sciences dans toutes leurs dimensions. Cet événement aux formats inédits attire un public jeune (à l'échelle nationale, plus de 40% des visiteurs ont entre 20 et 30 ans (enquête 2015)).

Marseille représentera le Sud-Est de la France pour ce temps fort européen. Cet évènement aura lieu 30 septembre 2016 au Dock des Suds à Marseille.

La programmation de cette soirée multidisciplinaire (18h à minuit), intégrera la participation de chercheurs impliqués dans des programmes de recherche européens et de jeunes chercheurs bénéficiant des bourses Marie Curie. Les animations proposées mettront en lumière les collaborations de recherche entre Marseille et d'autres villes en Europe (en neurosciences, informatique, biorobotique, droit européen...), montrant le rayonnement et la reconnaissance de la recherche sur le territoire de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence.

La soirée intégrera plusieurs formats de rencontre : plateau-radio, speed-searching, bouche-à-oreille, conférences dans le noir, univers de chercheurs mis en scène, etc. Un espace de restauration et des installations artistiques sont également envisagés.

Ce projet a pour ambition de favoriser la diffusion de la culture scientifique à l'échelle locale et nationale et faciliter ainsi la valorisation de la science au travers d'un évènement grand public.

Tous les organismes de recherche de la région seront partenaires de l'évènement (CNRS, INSERM, IRD, CEA) permettant également d'assurer la promotion de la recherche au niveau du grand public.

L'ambition de ce projet est donc d'accueillir

- Une équipe d'animation de 60 chercheurs issus de toutes les disciplines de la recherche scientifique et provenant de tous les organismes de recherche de la région ainsi que des créateurs de startup issues des laboratoires de recherche
- Un public de près de 2000 personnes notamment via les groupes scolaires (collèges et lycées) visitant le projet dans la journée et l'ensemble des citoyens.

En prélude de la soirée grand public, l'après-midi sera consacrée à des animations ouvertes aux classes de collèges et de lycées, dans les établissements scolaires de Marseille.

Cette manifestation présente les sept objectifs suivants :

- Favoriser d'un point de vue scientifique des rencontres et collaborations interdisciplinaires entre les chercheurs présents
- Représenter le Sud-Est de la France pour ce grand évènement européen qui existe depuis plus de 10 ans et se déroule simultanément dans plus de 320 villes en Europe et 11 en France.

Signé le 24 Juin 2016
Reçu au Contrôle de légalité le 28 Juillet 2016

- Atteindre une population large qui généralement ne se déplace pas lors d'événements scientifiques, lors d'une soirée festive (18h-00h)
- Proposer au public une variété de rencontres avec des chercheurs issus de toutes disciplines représentant Aix-Marseille Université et les organismes de recherche CNRS, INSERM, IRD et CEA
- Mettre en lumière les processus de découverte, les environnements de la recherche et leurs enjeux notamment les recherches impliquant plusieurs pays européens
- Expérimenter des formes nouvelles de rencontres chercheurs-publics (speed-searching)
- Proposer des situations étonnantes et esthétiques aux publics qui rendent cet événement scientifique convivial et festif

Le budget de financement se présente de la façon suivante :

• Commission européenne – H2020 :	14 000 euros
• Coordination Etat-Région CSTI :	11 000 euros
• Métropole d'Aix-Marseille-Provence :	5 000 euros
• Ville de Marseille :	5 000 euros
• Conseil Départemental 13 :	6 500 euros
• IRD :	1 000 euros
• Aix-Marseille Université :	3 100 euros
• TOTAL :	45 600 euros

Il est proposé au Conseil de Territoire d'approuver la délibération formant vœu au Conseil de la Métropole relatif au soutien du projet de « la nuit européenne des chercheurs » porté par Aix-Marseille Université pour un montant de 5 000 euros.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil de Territoire de prendre la délibération ci-après :

Le Conseil de Territoire Marseille Provence,

Vu

- La loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles ;
- La loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République ;
- Le décret n° 2015-1085 du 28 août 2015 portant création de la Métropole d'Aix-Marseille- Provence ;
- Le décret n° 2015-1520 du 23 novembre 2015 portant fixation des limites des territoires de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence ;
- Le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 5218-7 ;
- La délibération n° HN 01-001/16/CT du 23 mars 2016 du Conseil du Territoire portant élection de Monsieur Guy Teissier en qualité de Président du Conseil de Territoire Marseille Provence ;
- La délibération du Conseil de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence n° HN 056-187/16/CM du 28 avril 2016 portant délégation de compétences du Conseil de la Métropole au Conseil de Territoire Marseille Provence.

OUI LE RAPPORT CI-DESSUS,

CONSIDERANT

- L'intérêt du projet de « la nuit européenne des chercheurs » porté par Aix-Marseille Université en matière d'attractivité, de promotion de l'activité scientifique et de développement de partenariats et de la culture scientifique.

Signé le 24 Juin 2016
Reçu au Contrôle de légalité le 28 Juillet 2016

DELIBERE

Article 1 :

Le Conseil de Territoire émet le vœu auprès du Conseil de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence que soit adoptée par délibération la subvention d'un montant de 5 000 euros pour le projet de «la nuit européenne des chercheurs» porté par Aix-Marseille Université.

Article 2 :

Monsieur le Président du Conseil de Territoire est autorisé à prendre toutes dispositions concourant à l'exécution de la présente délibération.

Adoptée à l'unanimité
des membres présents et représentés

Certifié Conforme,
Le Président du Conseil de Territoire
Marseille Provence
Député des Bouches du Rhône

Guy TEISSIER

Signé le 24 Juin 2016
Reçu au Contrôle de légalité le 28 Juillet 2016